

# HUMOUR/JEUX

redaction.union@sonapresse.com

## Les mots fléchés de Thomas NZE NEREE N°7638

TRANSPORT	MONNAIES ROUMAINE	LETTRE GRECQUE	REFUGE	SPOILER
RECEVABLE	DESSINER		OISEAU	ARTICLE
DÉTESTÉ		NIDS		
RAPPEL		UNITÉ DE RÉSISTANCE		
PREMIER PRÉSIDENT DU BURUNDI	CONTRIBUERA	SOLDAT		LIMITEREZ
		CAOUT-BOUCS DURCIS		
PIANISTE FRANÇAIS		ENTRÉE D'ÉCOLE	AUROCHS	
POSSÉDENT			CONSONNE DOUBLE	
TELLE LA MOUSSE				LETTRE GRECQUE
GÉNÉITEUR				
TENDUES		CONTRE	SIGLE D'UNION	RÉPUBLIQUE POPULAIRE
REBUT DE LA SOIE				ZONE ABRÉGÉE

## L'INSOLITE DU JOUR

### Canada : des millions de dollars d'amende pour un gigantesque vol de sirop d'érable

UN Québécois, condamné pour le plus important vol de sirop d'érable jamais commis dans le pays, devra payer une amende de plus de 9 millions de dollars canadiens (4,2 milliards de francs) pour ce vol du siècle.

L'affaire, qui remonte à 2012, vient d'être tranchée par la Cour suprême du Canada. Richard Vallières et quinze autres personnes avaient dérobé 5 000 tonnes de sirop, il y a 10 ans, dans un entrepôt à 150 km de Montréal. Un butin estimé à environ 18 millions de dollars canadiens.

Reconnu coupable de fraude, trafic et vol, le Québécois a été condamné en 2016 à huit ans d'emprisonnement et à une amende de plus de 9 millions de dollars canadiens. Celle-ci avait été réduite en appel à un million de dollars, somme correspondant à ses profits personnels.

Mais la cour suprême du Canada a renversé à l'unanimité jeudi l'arrêt de la Cour d'appel, estimant que Richard Vallières, qui est toujours derrière les barreaux, devait payer "une amende égale à la valeur du bien qui était en sa possession ou sous son contrôle, soit 10 millions de dollars".

Solution de la Grille N° 7637

R	E	C	B	T	P	S
S	E	D	A	N	O	I
S	A	F	A	R	I	A
A	T	R	E	S	S	A
A	E	T	T	E	N	A
T	U	R	E	L	A	A
P	A	T	R	E	R	A
L	E	V	E	L	E	A
I	R	R	E	S	O	L

Nouveauté

Echangez Gratuitement votre ancienne carte

Basculez vers la nouvelle carte carburant EKALI



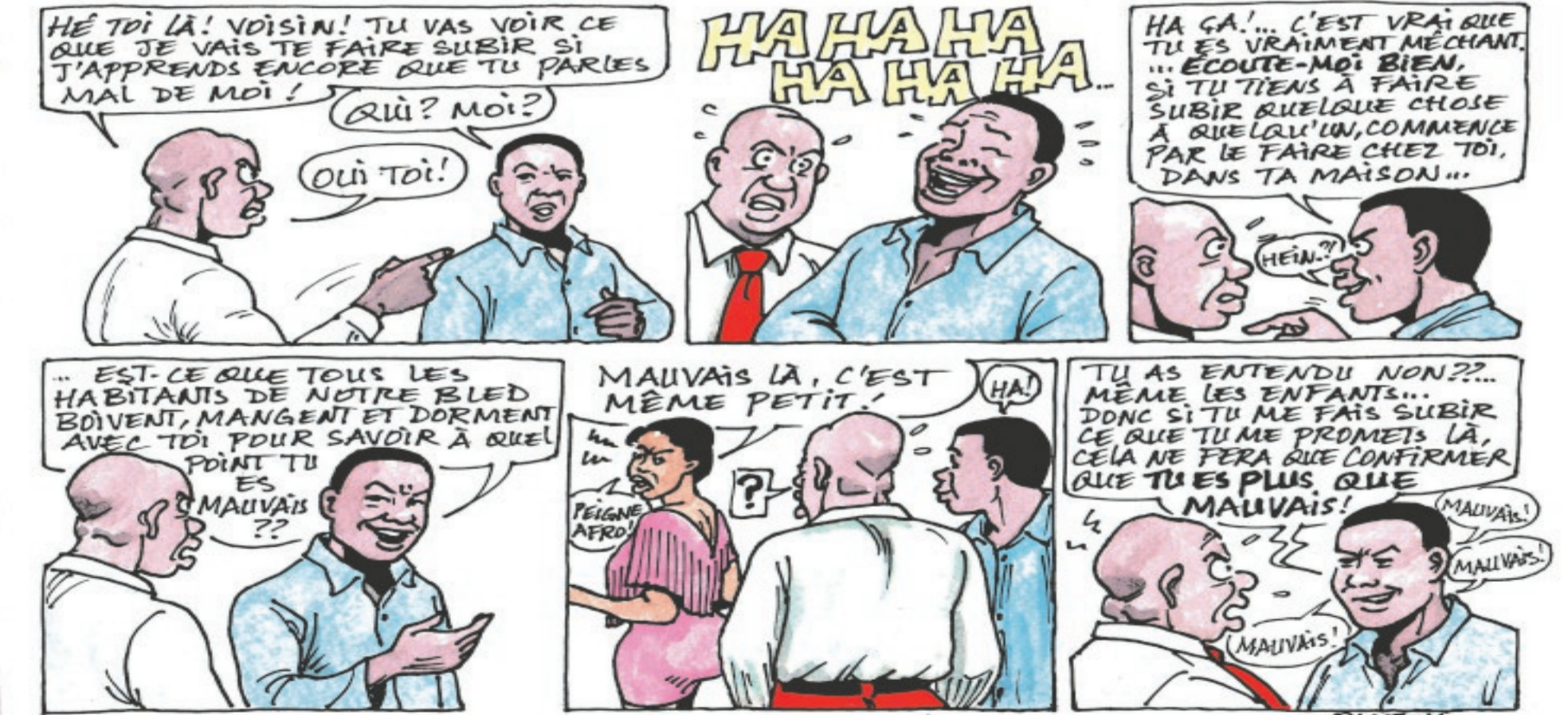
PetroGabon

Toute notre énergie pour vous servir

Echange possible du 20/10/21 au 30/11/21 à Libreville, Franceville et Port-Gentil, de 07H30 à 15H30. Tarifs inchangés en station-service. Info line : call center 8777 / contact@petrogabon.com

PetroGabon

## GABONITUDES par LYBEK



HE TOI LÀ! VOÏSIN! TU VAS VOIR CE QUE JE VAIS TE FAIRE SUBIR SI J'APPRENDS ENCORE QUE TU PARLES MAL DE MOI!

QUÏ? MOÏ?

OUI TOÏ!

HA HA HA HA HA HA HA...

HA GA!... C'EST VRAÏ QUE TU ES VRAÏMENT MÈCHANT. ... ÉCOUTE-MOÏ BIEN, SI TU TIENS À FAÏRE SUBÏR QUELQUE CHOSE À QUELQU'UN, COMMENCE PAR LE FAÏRE CHEZ TOÏ, DANS TA MAÏSON...

HEÏN?!

... EST-CE QUE TOUS LES HABITANTS DE NOTRE BLED BOÏVENT, MANGENT ET DORMENT AVEC TOÏ POUR SAVOÏR À QUEL POINT TU ES MAUVAÏS??

MAUVAÏS LÀ, C'EST MÈME PETÏT!

HA!

PEÏGNE AFRO!

TU AS ENTENDU NON??... MÈME LES ENFANTS... DONC SI TU ME FAÏS SUBÏR CE QUE TU ME PROMETS LÀ, CELA NE FERA QUE CONFIRMER QUE TU ES PLUS, QUE MAUVAÏS!

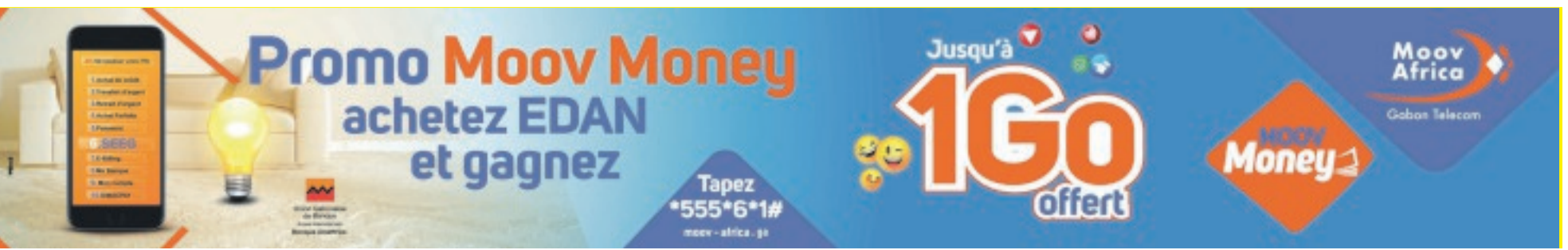
MAUVAÏS!

MAUVAÏS!

MAUVAÏS!

MAUVAÏS!

©LYBEK



Promo Moov Money

achetez EDAN et gagnez

Jusqu'à 1Go offert

Tapez \*555\*6\*1#

moov-africa.ga

Moov Africa

Gabon Telecom

MOOV Money